

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*festuco-brometalia*) (UE 6210 – CB 34.32 & 34.33)

Les pelouses calcicoles sèches sont des formations herbacées basses, issues de déforestations historiques anciennes, inscrites généralement dans des potentialités de forêt thermophile à caractère méditerranéen de l'alliance *du Quercion pubescentisessiliflorae*. Elles se sont maintenues, au fil des décennies, grâce à des pratiques pastorales extensives qui ont permis le développement d'une flore spécifique, parfois remarquable.

Leur déclin est lié à l'abandon de ces pratiques ancestrales, ces milieux étant jugés trop peu productifs face aux impératifs de productivité actuels. La végétation herbacée et ligneuse n'étant plus contrôlée par le pâturage, ces milieux se ferment et tendent à disparaître.

De plus, l'extension de l'urbanisation peut amener à la consommation d'espaces naturels notamment sur les coteaux et hauts de coteaux.

Ce constat est mis en évidence par la comparaison tableau 5) entre les pourcentages d'occupation de ces milieux mentionnés sur le FSD et les résultats des prospections de 2005. En effet, le FSD estime un pourcentage de recouvrement de 7 %. Aujourd'hui, seulement 3.4% a été relevé.

Sur le site des Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, deux types de pelouses sèches ont pu être identifiés :

- des **Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables (UE 6210-12)** ;
- des **Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles (UE 6210-27)**.

Les pelouses méso-xérophiles apparaissent plus riches en orchidées que les formations xéromarnicoles. Cependant, les espèces observées étant relativement ordinaires et leur abondance étant faible, aucun site remarquable à orchidées n'a été retenu sur le site.

Quelques espèces végétales patrimoniales, protégées au niveau régional, ont pu être identifiées sur ces pelouses. Il s'agit de la Laitue vivace (*Lactuca perennis*), observée sur une pelouse de type *Mesobromion*, sur le coteau d'Orliaguet et de l'Euphorbe de Ségus (*Euphorbia seguieriana*), présent sur le coteau de Saint-Vincent-de-Cosse.

Habitat élémentaire : Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables (UE 6210-12)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Mesobromion erecti*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : *Mesobromion* aquitain (34.322H)

Ce sont des formations herbacées rases à mi-rases, constituées d'un tapis herbacé fermé (très peu de sol apparent) dominé par le Brome dressé (*Bromus erectus*) auquel s'ajoutent de nombreuses hémicryptophytes telles la Potentille printanière (*Potentilla neumanniana*), l'Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*) ou encore la Carline commune (*Carlina vulgaris*), ainsi que quelques chaméphytes comme la Germandrée petit-Chêne (*Teucrium chamaedrys*) et l'Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*). Ce type de pelouse abrite également quelques orchidées comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*) et l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*). Il s'agit ici de formations de bonne typicité.

Elles sont assez présentes sur le site où elles occupent une surface totale de 44.8ha.

Elles sont essentiellement localisées dans les secteurs de pente moyenne à faible, dans la moitié ouest du site, notamment en haut des cingles de Trémolat et de Limeuil, sur les différents coteaux de Coux-et-Bigaroque, ainsi que le coteau à l'ouest de Saint-Vincent-de-Cosse. A l'est, ce type de formation est essentiellement présent sur le coteau de Bouley, sur la commune d'Orliaguet.

Autrefois pâturées, ces pelouses ne font généralement l'objet d'aucune gestion, et présentent ici un état de conservation moyen. En effet, beaucoup d'entre elles sont fortement colonisées par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et tendent à s'embroussailler du fait de la prolifération de ligneux comme le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) ou le Prunellier (*Prunus spinosa*).

Habitat élémentaire : Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles (UE 6210-27)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Xerobromion erecti*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : *Xerobromion* aquitain (34.332E)

Ce sont des formations herbacées basses et fortement écorchées, présentant typiquement une strate de chaméphytes suffrutescentes (petites plantes ligneuses formant de petits buissons) bien développée, avec souvent des espèces méditerranéennes. La strate herbacée peut être associée à du Genévrier commun (*Juniperus communis*) ponctuellement généralement constitué d'individus rabougris.

Bien développées sur le site où elles occupent près de 80.2ha, les **pelouses xéromarnicoles** du site sont des formations colonisant les éboulis et fortes pentes d'exposition sud des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne. Elles sont caractérisées par un tapis herbacé très peu recouvrant, dominé par quelques chaméphytes comme l'Immortelle commune, le Fumana couché, l'Hippocrépide à toupet et l'Hélianthème des Apennins, accompagnés de l'Inule des montagnes, du Brome dressé ou encore la Koelerie du Valais. Ces pelouses se trouvent ici en limite nord de leur aire de distribution et apparaissent appauvries en éléments méditerranéens. Ce sont donc des formations de typicité moyenne à faible. Quelques pelouses présentant des suintements colonisés par le Choin noir (*Schoenus nigricans*) sont présentes sur le site, notamment sur le cingle de Limeuil.

Elles sont essentiellement localisées dans la moitié ouest du site où de beaux ensembles ont été identifiés, notamment au niveau des cingles de Trémolat et de Limeuil, ainsi que sur les différents coteaux de Coux-de-Bigaroque et celui de Saint-Cyprien. Quelques belles formations sont également présentes sur les deux coteaux les plus orientaux (coteaux d'Orliaguet et de Peyrillac-et-Millac).

Développées dans des conditions très strictes, marquées par une sécheresse extrême et une instabilité du sol à l'origine de son érosion régulière, les pelouses xéromarnicoles des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne sont des milieux à dynamique très lente, et donc généralement peu affectés par la fermeture du milieu. L'état de conservation de ces pelouses est donc globalement bon. Cependant, la préservation de certaines formations peut être remise en cause par la prolifération d'espèces ornementales ou forestières, essentiellement le Robinier faux-Acacia (*Robinia pseudacia*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), aboutissant à une fermeture rapide du milieu, fermeture généralement accompagnée d'une disparition des espèces caractéristiques des pelouses.